



CONSEIL POUR LA RENTREE DES CLASSES

Votre enfant qui est soigné pour une scoliose est scolarisé.



Voici quelques conseils pour que cela se passe du mieux possible.

Certes, votre enfant aura certainement besoin de certaines aides et aménagements, mais pour lui il est aussi très important qu'il ne se sente pas différent de ses camarades donc ne pas prévoir plus que nécessaire. Il est important qu'il puisse se tenir comme ses camarades.

Mais rassurez-vous, votre enfant pourra avoir une scolarité tout à fait normale.



Première question qui se pose, c'est le choix du cartable. Souvent nous pensons à tort que l'idéal est le cartable à roulette. Ce cartable déjà par ses structures est plus lourd qu'un cartable ordinaire et de plus il n'est tiré que d'un côté ce qui n'est pas bon et s'il y a des escaliers il va falloir le porter.



L'idéal est un sac à dos ordinaire. Le bas du sac doit reposer juste sur ou au-dessus du haut des os de la hanche. S'il a une sangle de taille ou une sangle de poitrine, il convient de l'utiliser. Bien le mettre sur les 2 épaules.

Nous vous conseillons de mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec l'établissement scolaire. C'est un document qui précisera tous les aménagements et les aides dont votre enfant aura besoin que ce soit en temps scolaire ou périscolaire. Il faudra prendre rdv avec le chef d'établissement qui convoquera également l'équipe médicale scolaire et éventuellement l'équipe enseignante.



Suivant l'âge, les types de traitements, la gravité de la scoliose, différents besoins et aménagements peuvent être nécessaires.

Il conviendra d'alléger le plus possible le cartable. Pour cela il existe plusieurs solutions :

- Avoir un double jeu de livre, un qui reste à la maison, un autre à l'école dans un casier qui ferme à clé
- Eviter d'avoir trop de cahiers trop lourds, l'idéal ce sont des feuilles volantes dans un trieur, elles seront ensuite remises dans un classeur dédié à chaque matière à la maison.
- Alléger aussi le contenu des trousse
- Eviter autant que possible le superflu



- Certains établissements ou certaines académies privilégient les tablettes numériques à la place de l'ensemble des manuels scolaires, c'est une très bonne initiative.

Si l'établissement possède plusieurs étages et qu'il y a un ascenseur, demandez à ce que votre enfant puisse bénéficier d'un accès à cet ascenseur.

Pour éviter les bousculades pour arriver à la cantine, votre enfant peut aussi avoir un accès prioritaire et pouvoir arriver avant tout le monde.

Si votre enfant a un corset à mentonnière, il pourrait avoir besoin d'un pupitre incliné, certaines mairies peuvent le

financer (soit un pupitre à poser sur table  , soit une table inclinée ). Et si ce n'est pas le cas, certains bricoleurs arrivent à en confectionner des portatifs eux-mêmes)

Demander à ce que votre enfant puisse être autorisé à aller s'allonger quelques temps à l'infirmerie s'il en ressent le besoin.



Si votre enfant porte un corset :

- Il faudra prévoir qu'il ne soit pas trop près des vitres en classe pour éviter d'être directement dans les rayons du soleil pour ne pas avoir trop chaud.
- Demandez qu'il soit autorisé à avoir une bouteille d'eau avec lui pour se désaltérer régulièrement. 
- S'il ne doit pas porter son corset toute la journée, prévoir un endroit protégé où il pourra déposer son corset et le laisser en sécurité dans la journée
- Idem s'il fait du sport à l'école, qu'il puisse quitter son corset dans un endroit isolé et que ce corset soit posé dans un endroit sans risque
- Généralement il est autorisé, voir même vivement conseillé de faire du sport à l'école et en dehors de l'école. Mais si pour une raison particulière au cas de votre enfant, celui-ci devrait être dispensé de sport, voir avec l'équipe enseignante s'il est autorisé à ne pas rester dans l'établissement pendant ces heures là.
- Si c'est un jeune enfant, prévoir avec l'équipe enseignante, qu'il puisse l'aider à enlever et remettre son corset, et l'aider aussi à aller aux toilettes. Il sera peut être nécessaire de leur apprendre comment faire.

Si votre enfant a été opéré, au début il n'ira peut être pas en cours toute la journée, prévoir un accord avec l'établissement pour qu'il puisse récupérer les cours manquants. Il aura peut-être besoin d'un siège confortable. Renseignez vous aussi auprès de l'académie sur les différents services de cours à distance existants.

Prévoir aussi les absences de votre enfant pour les rdv médicaux et rdv chez le kiné (pour le kiné essayez au maximum de prendre les rdv en dehors des heures scolaires) et que votre enfant n'ait pas besoin de se justifier à chaque fois.



Si votre enfant a besoin d'un transport particulier pour l'école, prévoir aussi les démarches nécessaires

Il peut être parfois nécessaire de faire un dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ce qui pourrait compléter et donner plus de poids à la demande d'aménagements.

Code de l'éducation nationale

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006166743/>

Circulaire 10 février 2021

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo9/MENE2104832C.htm>

